



### **APPAREILS RESPIRATOIRES**

Pour toute personne possédant un appareil respiratoire et qui participe aux différents voyages de notre Amicale voici ce qu'il faut fournir à Jean-Claude :

- 1) Le type d'appareil.
- 2) La marque et le modèle.
- 3) Les dimensions (longueur-largeur et hauteur) ainsi que le poids.
- 4) L'appareil est avec ou sans oxygène
- 5) L'appareil est en soute ou en cabine.
- 6) L'appareil fonctionne sur secteur ou batterie.

D'autre part et uniquement si l'appareil fonctionne sur batterie il faut :

Le type de batterie : alcaline, NiCd - NiMH - NAS - Lithium (p.ex.Li-Ion - Li-Po)

En cas de batterie au Lithium ou Li-Ion il faut aussi indiquer les valeurs en Wh (Watts/heure)

Si la valeur Wh n'est pas mentionnée il faut préciser les valeurs en Ah (Ampères/heure) et V (Voltage)

S'il y a une batterie de réserve ou pas.

Dans tous les cas il faut le certificat médical en français ou au mieux en anglais.

Au fur et à mesure que les personnes fourniront ces éléments à Jean-Claude, il constituera un dossier pour chacun, de façon à ne pas les ennuyer à chaque voyage auquel elles participeront.

Il suffira simplement de lui signaler s'il y a un changement d'appareil et de lui fournir les nouveaux éléments.

**[Cliquez ici](#) pour trouver le document PDF qui vous permettra de le remplir, l'imprimer, et l'envoyer au responsable « voyages » de l'amicale**